

École, métiers, associations... QUE SE PASSE-T-IL AILLEURS ?

par Vincent Berthet *

Une aspiration à (se) former au service du développement durable se manifeste parmi les publics les plus divers.

Bien entendu, on peut avant tout regretter le fait que l'éducation au développement durable (DD) soit facilement et souvent confondue avec une éducation à la sauvegarde de l'environnement, ce qu'illustraient, par exemple, une majorité des propositions faites en France en juin 2003 dans le cadre de la « Semaine du développement durable » patronnée par les ministères concernés. Bien entendu, on peut juger que, au vu des changements d'optique et de pratiques massifs qu'implique cette conversion de la pensée du développement, les modules de formation ou les segments de programmes d'enseignement relatifs au DD qui sont proposés dans les institutions, les organisations, les entreprises sont à la fois trop brefs et trop rares. Il reste qu'ils font progresser une certaine familiarité avec la complexité d'un « bon » développement, une certaine dimension de solidarité entre les territoires et les générations, et amorcent, renforcent, diffusent certains changements de pratiques (1).

Certaines initiatives de formation professionnelle vont au-delà. « Même s'il existe une définition théorique de l'agriculture durable, les agriculteurs ne savent pas eux-mêmes avec certitude s'ils s'inscrivent ou non dans cette démarche », ont constaté par exemple les animateurs du CEIPAL (2) au moment de lancer des journées de formation pour un groupe d'agriculteurs de montagne. C'est en lien étroit avec les caractéristiques de leur activité productive, et les choix en partie intuitifs qu'ils avaient faits ou envisageaient de faire, que ces agriculteurs ont structuré ensemble des critères pour des exploitations agricoles soutenables ; celles-ci sont conçues par eux comme non seulement pérennes, économiquement viables, respectueuses de leur environnement (3), mais également inscrites (actions avec les scolaires, partenariat avec les consommateurs...) dans le développement de leur région.

Ce type de démarche inductive de formation s'est concrétisé dans d'autres secteurs : associations de consommateurs, groupes (très rares) de dirigeants ou de salariés de l'industrie entrant dans une réflexion élargie à partir des caractéristiques de leurs produits ou *process* de fabrication, ou à partir des notions de sécurité des conditions de travail, cadres et personnels municipaux étudiant (le cas échéant en échange avec d'autres villes) l'impact social et environnemental de leurs services (4), scolaires s'éduquant mutuellement en analysant leurs comportements vis-à-vis des étrangers, ou de l'eau, du bruit, etc. (5)

* Rédacteur en chef
d'Economie &
Humanisme

(1) Recyclage et acquisition de produits recyclés, économies d'énergie, comportements de prévention-santé ou de prévention des pollutions...

(2) Centre d'études et d'Echanges Internationaux Paysans et d'Action Locale. Cette association de solidarité internationale, implantée en monde agricole en Rhône-Alpes, est axée, depuis ses origines en 1987, sur la transformation des modes de culture et d'élevage en fonction des problèmes mondiaux (perte de souveraineté alimentaire des agriculteurs du « Sud » notamment).

(3) Élimination des rejets polluants dans les rivières, limitation ou suppression des amendements de sols et traitements phytosanitaires non biodégradables...

(4) Action de formation en cours au sein de la Communauté Urbaine de Lyon notamment.

L'OUTIL PÉDAGOGIQUE « JEUNE CONSOMMATEUR CITOYEN »

Engager les jeunes lycéens dans une dynamique autour du processus de Rio et des nombreux enjeux du développement durable, tel a été l'objectif de la création du module pédagogique « Jeune Consommateur Citoyen ». Il s'agissait de développer avec des jeunes une réflexion sur les conditions d'évolution des modes de production, du développement économique et des relations avec les pays du Sud en lien avec leurs comportements d'acteurs-consommateurs. L'objectif était également de travailler avec les enseignants en les associant au développement, à l'animation et à l'évaluation du module.

Le module est organisé en trois parties : le développement durable, le processus de négociation internationale (Conférences, Conventions), les pratiques de consommations des jeunes (1). Il se concrétise à travers une enquête réalisée par les lycéens. L'enquête, menée auprès des commerçants, permet de recueillir des informations sur les produits importés et sur les moyens utilisés pour informer les clients quant à la qualité sociale et environnementale des produits. Le but du projet-enquête est double : aider les jeunes à regarder autour d'eux les pratiques commerciales et alimenter une réflexion sur le pouvoir d'interpellation du consommateur. Le module se termine par un débat avec les jeunes sur leurs attentes et sur les moyens dont ils disposent pour faire évoluer les pratiques de consommation dans le sens du développement durable.

Le module s'appuie sur des fiches thématiques et des outils d'animation participatifs, l'objectif étant d'insérer la notion de développement durable dans l'enseignement, mais aussi de voir comment la faire promouvoir par les enseignants et par les élèves eux-mêmes. En effet, l'une des préoccupations majeures de la démarche était de créer, chez les jeunes, le sentiment d'être « concernés ».

Deux évaluations (2) ont été menées à l'issue du projet pilote conduit dans un lycée lyonnais : auprès des élèves, et auprès des enseignants. Les jeunes, qui, pour la plupart, en ignoraient tout avant le module, étaient tous en mesure, à son issue, de définir avec leurs propres mots le développement durable et se disaient concernés par l'évolution qui peut y conduire. Quant aux enseignants, l'idée de collaborer au module pédagogique a été bien accueillie ; elle répondait de leur part à une demande d'outils pédagogiques sur ce sujet, qui est au programme d'ECJS (3). Enfin, la collaboration entre le milieu des ONG et celui des enseignants a été appréciée par tous.

Cette expérience a fait apparaître quelques difficultés. Les outils d'animation doivent être revus pour mieux répondre aux contraintes qui pèsent sur les enseignants : manque de temps pour préparer des cours sur des thèmes nouveaux, d'incitation à innover et, parfois, de maîtrise des notions en cause. À ces contraintes s'ajoutent des considérations socio-éducatives que les méthodes doivent prendre en compte : taille des classes, types de publics scolaires ou d'établissements. Enfin, il faut veiller à organiser les consultations avec les enseignants, dès le début du processus, afin de favoriser leur participation à la conception et à l'animation des modules.

Meredyth Ailloud

Initiatives de Développement Stratégique

(1) Cette dernière partie porte sur les modes de consommation, la lecture des labels et des certifications, l'analyse des campagnes pour des « achats éthiques »...

(2) Nathalie Lourdel, élève en doctorat à l'École des Mines de Saint-Etienne a été partie prenante à ces deux évaluations.

(3) Éducation Civique, Juridique et Sociale, en classe de seconde.

Sur le plan de la scolarité, doivent *a fortiori* être mis en valeur des inflexions, pour la plupart récentes, dans le contenu des programmes et des manuels : la géographie en particulier tendrait à devenir un vecteur du principe de DD. Mais d'autres disciplines sont concernées : sciences économiques et sociales, sciences de la vie et de la terre, éducation civique, sciences physiques. Les programmes des filières d'enseignement dépendant du ministère de l'agriculture ont été précurseurs en la matière, à partir de la volonté d'une minorité active de leurs enseignants et cadres, soutenus par des associations de solidarité internationale, d'ouvrir ces programmes à la compréhension des interdépendances Nord-Sud (6).

D'une manière générale, c'est presque toujours les convictions d'un petit nombre de responsables quant à la nécessité de refondre la pensée et les mises en œuvre du développement qui déclenchent des pratiques de formation, au sein de telle organisation ou institution, dans l'optique du DD. On peut constater également que les milieux, associatifs notamment, parfois syndicaux ou professionnels, qui ont dans leur culture une habitude de s'engager – et donc de se former – sur l'un des volets novateurs du DD (7) ont une propension à élargir leur priorité initiale, et donc à mettre en place en leur sein des formations au service du DD : ceci s'applique à celles des associations de solidarité internationale qui ont une approche globale du développement des peuples, à la composante « politique » (8) des courants écologistes, aux syndicalistes ouverts à l'international, à une partie des professionnels et militants du développement local, des urbanistes, des aménageurs, des hydrologues, des ingénieurs du secteur de l'énergie, des agriculteurs...

Des situations, réelles ou perçues comme telles, de crise, de menace – épidémie d'ESB, dégradation de la qualité de l'eau, grandes pollutions – ainsi que l'obligation de s'adapter à de nouvelles dispositions juridiques (droit de l'environnement notamment, que la construction européenne, en France, a stimulé à plusieurs reprises) ont pu être aussi des « déclencheurs » d'une formation plus ou moins élargie, aussi bien dans les collectivités territoriales que les entreprises et branches professionnelles ou les organisations de consommateurs. Enfin, la mise au point des Agenda 21 locaux est, en certains lieux, l'occasion d'une sensibilisation-formation de tous les citoyens volontaires, ou à tout le moins, de représentants de l'opinion qui ne sont en rien, au départ, des convaincus du DD.

En tout état de cause, la formation à l'optique et aux pratiques du DD de tous les acteurs concernés est un chantier qui n'est qu'à peine amorcé.

Vincent Berthet

(5) Lire l'encadré ci-contre, mettant en relief l'identité de consommateurs des jeunes comme point de départ d'une démarche de formation. Cf. également « Vers le développement durable, vingt activités et projets d'école de Suisse » Communauté de travail Swissaid / Action de Carême / Pain pour le prochain / Helvetas Caritas. En collaboration avec la Fondation suisse de l'Éducation pour l'Environnement. LEP, Lausanne, 2001.

(6) Programme d'action Formation Agricole et Tiers Monde, relié au collectif d'associations CRID, 1987-1990.

(7) Le volet économique étant dominant précisément dans la conception du développement, quasiment confondu avec la croissance, qu'il s'agit de dépasser.

(8) Celle-ci s'étendant largement au-delà du parti des Verts en tant que tel.